

Natura 2000 BE 31002

Vallée de la Lasne et de l'Argentine

Site du sentier 29

Janvier 2023

Guy Bungart Naturaliste

Introduction.

La zone observée fait partie du projet européen « Natura 2000 BE 31002 «Vallée de la Lasne et de l'Argentine».

Située à la limite entre les communes de Rixensart, La Hulpe, Overijse elle longe la frontière entre la Flandre et la Wallonie.

Des observations régulières du site ont été effectuées depuis 2011.

Prologue.

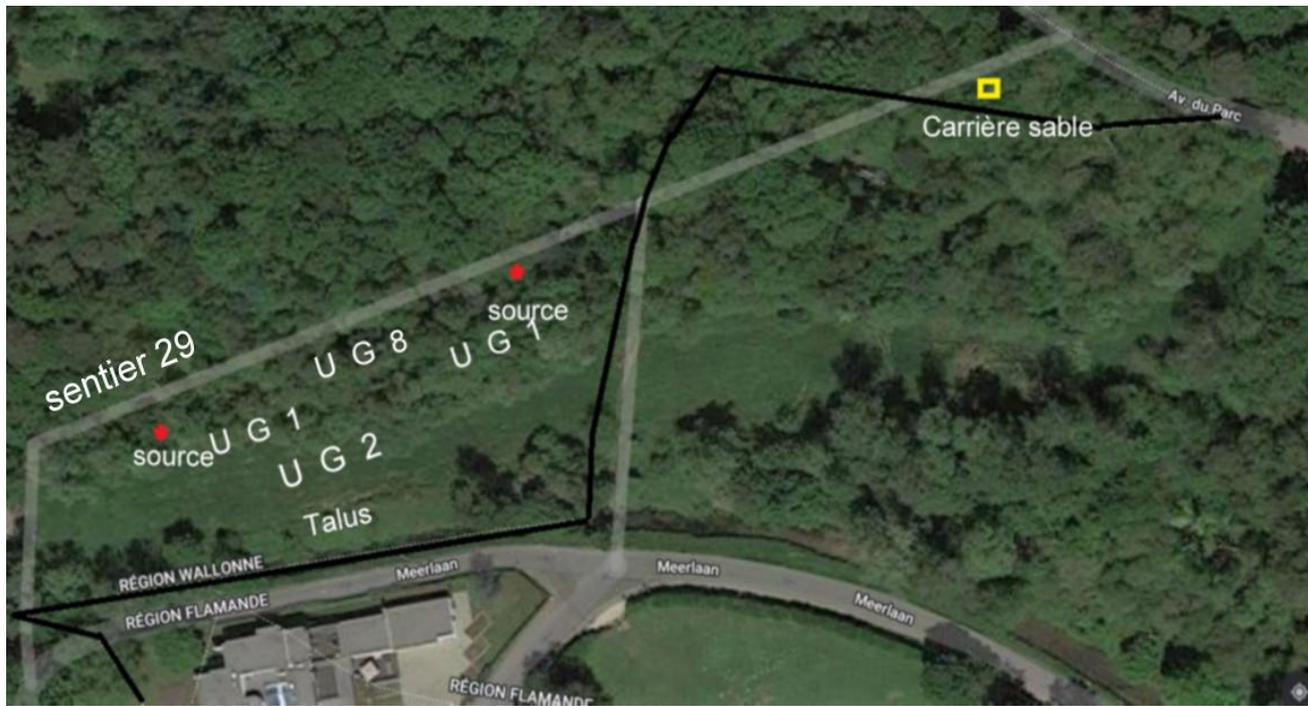
Située sur l'emplacement de l'ancienne forêt de Soignes le cours inférieur de la vallée de l'Argentine a subi de très profondes mutations paysagères. Le relief de cette zone a été fortement modifié lors de l'urbanisation et des aménagements effectués dans le cadre de l'implantation d'une industrie thermale et touristique qui a suivi la création du lac artificiel de Genval dans les années -- 1885-1904. Le lac artificiel de 18 hectares est l'œuvre de l'avocat et homme d'affaires Gustave Smets-Mondez. qui avait acquis au préalable la plupart des terrains de la zone en vue de faire de l'endroit un lieu de villégiature thermale. Il confia l'aménagement du futur parc à l'architecte paysagiste Adrien Hubaut.

Pour creuser le lac, le tracé de l'Argentine a dû être modifié afin de le contourner. Or à l'époque l'Argentine déterminait la frontière entre la Flandre et la Wallonie Une nouvelle frontière a dû être matérialisée, correspondant à l'ancien lit de la rivière. Ce qui fut accompli au moyen de bornes placées au fond du lac,

En 1913 l'architecte Horta fit construire pour son épouse sur les hauteurs surplombant la vallée de l'Argentine, une villa agrémentée d'un parc de 3 hectares. D'importants travaux de terrassement seront alors entrepris sur le versant de la « corniche », afin de créer des surfaces en gradins nécessaires à la création d'un jardin d'agrément

Située administrativement sur la commune d'Overijse la propriété sera transférée à La Hulpe suite à un échange de terrains.. Au cours de cet échange les limites de la propriété ont été modifiées et ramenées entre autre le long du sentier 29. Des vestiges de l'ancien parc subsistent encore dans la partie forestière du site)





1966 -1970 Le Gazoduc.

En 1962, la découverte de la plus grande réserve d'Europe de gaz naturel à Slochteren aux Pays-Bas pousse la société Distrigaz à abandonner le gaz de coke au profit du gaz naturel. ; D'importants travaux sont alors entrepris . Ces travaux consistaient entre autre à la déforestation d'une bande de 30 mètres pour y enfouir les conduites de gaz.



Depuis des fauchages de la végétation afin d'empêcher la croissance de ligneux sont régulièrement effectués par la société Fluxys, qui malheureusement n'évacue pas les produits de fauche avec risque d'atterrissement de la zone.

Nous constatons donc que depuis 1885 le relief de cette portion de la vallée de l'Argentine ainsi que les écosystèmes ont été considérablement modifiés par l'activité humaine.

Chacune de ces modifications a impacté durablement l'équilibre des écosystèmes originelles.

- Nous citerons le contournement du lac en 1903

Les travaux de détournement de l'Argentine ont eu pour conséquence la formation d'un talus de déblais qui occupe la rive gauche de l'Argentine. Ce talus malgré la présence d'une ouverture creusée il y a quelques années, empêche le libre écoulement de l'eau des sources vers le ruisseau. Destiné théoriquement à limiter les débordements de l'Argentine l'ouverture dans le talus a surtout pour effet la formation de zones inondées temporaires qui ont peu d'effets conséquents sur les débordements.



L'Argentine et le talus avec l'ouverture ?



Zone inondée en permanence

Les Unités de Gestion.

Les Unités de Gestion sont des espaces au sein d'un site où les règles de gestion à appliquer sont homogènes (bien que les objectifs biologiques puissent être différents).

U G 8 Forêts indigènes de grand intérêt biologique.

Cette zone longe le sentier communal n°29 et on y trouve la plupart des espèces forestières indigènes de nos régions et également des espèces importées (robinier faux acacias). Implantés sur une assise sablonneuse (sables Bruxellien surmontant la couche d'argile Yprésien). Le faible enracinement est certainement la cause de leur grande vulnérabilité. Ce qui explique le nombre d'arbres déracinés.

Cette unité de gestion consiste principalement en une chênaie-boulaie acidophile, dont les grandes quantités de vieux arbres, chablis et bois mort favorisent la présence de nombreux insectes. Nous avons constaté la présence régulière du Pic épeiche (*Dendrocopos major*) et du Pic mar (*Dendrocopos medius*). Le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*) et la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerica*) sont régulièrement observés le long de l'Argentine. On notera aussi la présence de deux espèces végétales protégées, *Epipactis helleborine* ainsi que *Hyacinthoides non-scripta*. Des éléments de frênaies à carex ont été signalés au niveau de la lisière, dans la partie flamande du site en dehors de la zone Natura 2000.



Nous avons relevé

Arbres

Acer pseudoplatanus
Betula pendula
Carpinus betulus
Castanea sativa
Corylus avellana
Crataegus monogyna

Fagus sylvaticus
Fraxinus excelsior
Ilex aquifolium
Quercus palustris
Quercus petraea
Quercus robur

Quercus rubra
Robinia pseudoacacia
Sambucus nigra
Taxus baccata

Flore

Allium ursinum
Arum maculatum
Circaea lutetiana
Convallaria majalis
Epipactis helleborine

Ficaria verna
Geranium robertianum
Geum urbanum
Hedera helix
Heracleum spondylium

Hyacinthoides non scripta
Maianthemum bifolium
Polygonatum multiflorum
Rubus sylvaticus
Stachys sylvatica

Champignons

Amanita rubescens
Armillaria mellea
Clitocybe nebularis
Hypholoma fasciculare
Laetiporus sulphureus

Lepiota rhacodes
Lepista nuda
Leucoagaricus bresadolae
Mycena filipes
Paxillus involutus

Piptoporus betulinus
Russula aeruginea
Tuberia furfuracea
Scleroderma areolatum
Xerocomus chrysenteron



Piptoporus betulinus



Hyacinthoides non-scripta

Objectif de conservation.

Maintenir cet habitat forestier en évitant toute altération de sa structure et de sa composition, et veiller au respect des directives européennes concernant les espèces d'oiseaux visées à l'annexe 1 de la directive 79/409 CEE. par exemple le Pic mar (*Dendrocopos medius*)

UG 1 Milieux aquatiques



Typha latifolia

Situé à la lisière du milieu forestier cette zone est alimentée par des sources et est submergée en permanence. .



.Nous y avons relevé

Agrostis stolonifera

Equisetum telmateia

Juncus acutiflorus

Juncus articulatus

Mentha aquatica

Typha latifolia

UG2-Milieus ouverts prioritaires.(Milieux humides)

Milieus humides

Ces environnements sont essentiels, d'abord parce qu'ils abritent une multitude d'espèces végétales et animales, mais aussi, car ce sont des zones qui permettent de capter certains gaz à effet de serre.

Nous nous trouvons actuellement en présence d'une mégaphorbiaie évoluant en magnocariçaie.

La succession des phases évolutives (Selon la théorie de Clements l'état final le plus stable d'une succession écologique est appelé « Climax ») aboutit dans notre région au stade de la forêt mêlée.

Il apparait donc que l'élimination des ligneux et les fauchages effectués par la société Fluxys, en réinitialisant la série évolutive favorisent la biodiversité en empêchant la reforestation de la zone.



2022



2011

Du point de vue floristique nous y avons relevé la plupart des espèces caractéristiques d'une *Mégaphorbiaie-Magnocariçaie* ainsi que des espèces de prairies humides.

Calystegia sepium
Carex acutiformis
Cirsium palustre
Cirsium oleraceum
Epilobium hirsutum
E. parviflorum

Eupatorium
cannabinum
Filipendula ulmaria
Galium aparine
Lychnis flos-cuculi
Lysimachia vulgare

Lythrum salicaria
Mentha aquatica
Stachys palustris
Stellaria longifolia
Urtica dioica



Lythrum salicaria et *Filipendula ulmaria*



Lysimachia vulgare



Mentha aquatica



Le Carex acutiformis espèce qui forme la trame de la Magnocariçaie.



Eupatorium cannabinum espèce mellifère sur le talus de la rive de l'Argentine.



Epilobium hirsutum



Calopteryx virgo



Malachius bipustulata

De nombreuses espèces d'insectes fréquentent le site ce qui confirme s'il le faut son statut de, « Milieu ouvert prioritaire de grand intérêt biologique » et la nécessité de le protéger efficacement..

-Décharge sauvage.

Nous avons constaté que des entreprises de jardinage se débarrassaient de leurs déchets sur le site. Cette pratique est à proscrire car elle modifie le profil du terrain et accélère le phénomène d'atterrissement..



Renseignements pris il s'est avéré que ces entreprises n'étaient pas informées de l'existence du statut de site Natura 2000 de cette zone. La remise en état des clôtures ainsi que l'installation d'un panneau d'information serait donc souhaitable .

En ce qui concerne le milieu forestier.

La quantité importante de bois mort attire de nombreux insectes, ce qui favorise la présence des oiseaux dont le Pic mar (*Dendrocopos medius*).

Il est donc très important de veiller à la quiétude des lieux en période de couvaison et de dépendance.

Nuisances sonores :

Nous avons constaté le passage régulier sur le sentier de quads et de motos ce qui est contraire à la législation, un sentier est en principe réservé au piétons..

Sons de fortes intensités et basses fréquences

Une étude américaine publiée le 8 janvier 2017 dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* (PNAS) a démontré l'impact négatif de la pollution sonore sur les oiseaux.



Sur le lac ce nid de Foulque à été abandonné à cause des sons de forte intensité et les oisillons sont morts. (Photo prise 04-07-2019 19h32)

Depuis quelques années la société Martin's hôtel organise dans la prairie du lac de Genval, des Apéros animés par de la musique techno de très forte intensité, intitulés « Offshore-Apéros du lac de Genval » Ces activités ont lieu deux jeudi par mois de 15h à minuit. Les lieux sont situés à une trentaine de mètres du site Natura 2000 Interrompues lors de l'épidémie du Covid elles ont repris en 2022.

La musique techno à pleine puissance effraie les oiseaux qui abandonnent les nids.. Il a été prouvé que les oisillons abandonnés meurent rapidement de froid.

Cette activité festive a donc un **impact négatif** sur le **site Natura** 2000 et sur la faune avicole du lac. Conformément aux directives 92/43 CEE et 79/409 CEE reprises dans le « Décret wallon du 06 décembre 2001 » une étude d'incidence ainsi qu'un permis d'environnement sont nécessaires pour ce genre d'activité. Certaines dispositions légales ont déjà été prises par la région wallonne concernant la période de reproduction des oiseaux.

Gestion du site.

Les entretiens effectués par la société Fluxys sont actuellement suffisants en ce qui concerne UG1 et UG2.

Certains points sont à surveiller :

-La présence d'espèces envahissantes comme *Urtica dioica*, *Rubus sylvaticus*, et *Hedera helix*, devrait être régulée..

-La modification de l'élévation de la zone UG 2 due aux fanes et son incidence sur la surface submergée de UG1 nécessitent des observations régulières..

En effet, l'anoxie prolongée causée par la submersion permanente limite la décomposition de la matière organique et contribue à l'atterrissement de la zone.

-

BIBLIOGRAPHIE.

-BUNGART, G Flore du Lac de Genval et environs. www.obsirocbel.com / Lac de Genval.

- Commission Européenne DG Environnement. Gérer les sites Natura 2000. Les dispositions de l'article 6 de la directive «habitats»92/43/CEE.

- Commission Européenne DG Environnement. Évaluation des plans et projets ayant des incidences significatives sur des sites Natura 2000. Guide de conseils méthodologiques de l'article 6, paragraphes 3 et 4 de la directive 92/43 CEE

-Commission Européenne DG Environnement. Gérer les sites Natura 2000. Les dispositions de l'article 6 de la directive «habitats »92/43/CEE.

-Commission Européenne DG Environnement. Évaluation des plans et projets ayant des incidences significatives sur des sites Natura 2000. Guide de conseils méthodologiques de l'article 6, paragraphes 3 et 4 de la directive «habitats»92/43/CEE.

-Commission Européenne DG Environnement. Manuel d'interprétation des Habitats de l'Union Européenne. EUR 15/2.

- QUINTART, A., 2002.- Natura 2000 en Wallonie, une importante amélioration en faveur de la nature. Le Décret wallon du 06 décembre 2001. Les Naturalistes belges, 83/1-39.

- NOULARD-WEYEMBERGH Gisèle -Une station de *Carex lepidocarpa* ...vallée de l'Argentine *Adoxa* 75, avril 2013.

-PHILLIPS ROGER-Les champignons

-Roger Ghysens –Genval-Les-Eaux de 1895 à 1935.

-Werner Rothmaler- Exkursionsflora von Deutschland.